

À toutes les personnes intéressées du bassin des Grands Lacs,

Nous vous informons avec plaisir que l'examen de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs (l'Accord) commence.

L'Accord vise à rétablir et à conserver l'intégrité chimique, physique et biologique des eaux de l'écosystème du bassin des Grands Lacs. L'Accord est un exemple de partenariat entre le Canada et les États-Unis, garant d'une coopération bilatérale dynamique, efficace et productive. Il a été prévu de tenir des consultations entre les deux gouvernements et d'examiner périodiquement (chaque six ans) l'application et l'efficacité de l'Accord dans son ensemble. L'examen de l'Accord permettra de garantir qu'il continuera d'être un outil binational important et efficace servant à atteindre les objectifs actuels et émergents des Grands Lacs pour des années à venir.

Il a été préparé par le Comité d'orientation de l'examen de l'accord en 2005 sous la direction du Comité exécutif binational des Grands Lacs. Il établit le contexte de l'examen, la méthode à suivre, la portée et les objectifs de l'examen ainsi que les questions générales à aborder, la structure organisationnelle du processus, y compris les possibilités de participation du public à l'examen lui-même et aussi pendant la consultation publique de 60 jours sur le rapport d'examen préliminaire. Le Guide décrit également dans les grandes lignes les échéanciers de l'examen de l'Accord, qui s'étalera sur 18 mois. Le *Guide du processus d'examen de l'Accord* est affiché à www.binational.net.

Le Canada et les États-Unis se sont également engagés à ce que le processus d'examen soit ouvert, transparent et inclusif et favorise la participation de tous les intéressés. Les deux gouvernements ont mis sur pied le Comité d'examen de l'Accord (CEA), qui est chargé de diriger et de coordonner le processus d'examen; la première réunion du CEA a eu lieu le 23 mars 2006. Le Secrétariat du CEA a invité le public à devenir membre de divers groupes de travail chargés de l'examen, qui ont comme responsabilité de se pencher sur des dispositions précises de l'Accord. Le 28 avril 2006, à Chicago (Illinois) le CEA tiendra une réunion avec les coprésidents des groupes de travail et les membres de ces groupes qui se sont montrés intéressés à l'examen.

Les personnes intéressées qui aimeraient suivre le processus de l'examen sont invitées à visiter le site Web www.binational.net, sur lequel le Secrétariat du CEA affichera périodiquement les résumés en anglais et en français des réunions et des rapports. Nous vous invitons aussi à communiquer avec le Secrétariat du CEA pour toutes questions concernant l'examen.

Aux États-Unis :

Mark Elster
USEPA-GLNPO
Tél. : (312) 886-3857
Télec. : (312) 353-2018
Courriel : elster.mark@epa.gov

Au Canada :

Monica Lim
Environnement Canada
Tél. : (416) 739-4787
Télec. : (416) 739-4804
Courriel : monica.lim@ec.gc.ca

Nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Les coprésidents du Comité exécutif binational



Prad Kharé



Gary Gulezian (de la part de Thomas Skinner)